



Gasville/Oisème

SAINT-PREST, le 13 janvier 2014

L'ECHO REPUBLICAIN
Direction de la Rédaction
21, rue Vincent Chevard
BP 50189
28004 CHARTRES Cedex

Messieurs,

Nous faisons suite à votre article paru le dimanche 12 janvier relatant notre Assemblée Générale du vendredi 10 janvier 2014.

En premier lieu, nous regrettons cette parution un dimanche. Il sera peu lu, sachant qu'il est très peu vendu ce jour là, contrairement à la vidéo du porte-parole de Saint-Rémy-sur-Avre qui, elle, est parue ce jour.

Nous sommes tout à fait d'accord avec eux. L'urgence est de dévier Saint-Rémy sans pour autant justifier d'une autoroute sur 100 kilomètres.

Par ailleurs, comme vous l'ont fait remarquer très justement, par mail, la vice présidente et un membre du conseil d'administration, il n'a pas été fait état de la motion votée par le Conseil Communautaire de Chartres Métropole en date du 9 décembre 2013, pour la prise en charge par les euréliens de la part que l'Etat ne veut pas financer, sans connaître le montant total de ce qui sera à leur charge et sans compter ce qui a déjà été donné.

C'est cette décision, prise à la majorité de 84 voix POUR sur 94 votants, qui nous a fait réagir et alerter les citoyens, par notre tract (dont copie jointe) distribué début janvier à plus de 2 000 exemplaires, dans toutes les boîtes à lettres des communes concernées.

Quant à l'avis de Monsieur Philippe VIGIER, en encart sur votre article, il n'y avait pas sa place quand on sait qu'il défend un aménagement, financé par l'Etat, de la RN10 sur son secteur en 2 x 2 voies gratuite.

Que d'incohérence et nous ne voyons pas là de respect pour les opposants à la mise en concession autoroutière de la RN 154.

Nous vous demandons de bien vouloir faire paraître un nouvel article tenant compte de nos remarques.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

François BREDON
Président